

ZOOMS

Originaire de Gleizé, Charles Hugand, industriel dans le textile, est considéré comme l'instigateur de la Vague en 1880.

1910 : Première amicale de classe qui met en place la fête pour sa classe d'âge.

En 1940, malgré la guerre, les conscrits défilent en costume de ville.



Des conscrits de 80 ans réunis devant l'hôtel de ville de Villefranche-sur-Saône, 1952

CHARTRE DES CONSCRITS DE VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS

Au-delà de la fête des conscrits, l'esprit conscrit se matérialise, à Villefranche-sur-Saône, par des liens forts tissés entre conscrits. « Conscrit un jour, conscrit toujours », telle est la devise qui exprime l'attache entre des conscrits de même classe, de même âge qui se tutoient, s'épaulent et se côtoient sans distinction sociale. Document de référence de chaque conscrit, la Charte consacre un paragraphe explicatif sur l'union qui unit ces hommes :

« **EGALITE, FRATERNITE, SOLIDARITE...**, telle est la devise qu'a retenue Jean-Jacques PIGNARD dans son ouvrage « **LES CONSCRITS** » pour la « République des Conscrits » qu'il décrit. C'est bien de cet esprit qu'il s'agit...

Au-delà de la Fête, les Conscrits, hommes de conditions et de formations différentes, ont souvent l'occasion de se retrouver, de s'apprécier, de se chamailler et, en fin de compte, de s'aimer fraternellement.

« Entre Conscrits, on se respecte, on s'accepte différent, se reconnaît et on s'entraide... ». Concrétisation de cette fraternité et de cette égalité, la SOLIDARITE. Un Classard * dans la gêne ne se verra jamais empêché de fêter sa décennie.

D'autres pourvoient à la dépense, mais l'anonymat préservera la dignité du premier et rendra totalement désintéressé le geste du second.

Cette solidarité conscrite a de multiples occasions de s'exprimer, que ce soit pendant la Fête (visite aux personnes âgées et aux handicapés Conscrits) ou d'une façon permanente.

Cet esprit Conscrit, celui qui entraîne chacun dans le tutoiement de l'autre, quel que soit son âge et son « statut », celui qui fait faire aux Conscrits des gestes merveilleux..., il ne s'invente pas, il est unique au monde, c'est un peu la « potion magique »... qui fait la pérennité de la Fête des Conscrits, de cette Amitié véritablement inébranlable ! »

Charte des Conscrits de Villefranche-sur-Saône, Interclasse générale, Commission Charte, s.p.

* Conscrit qui participe régulièrement à la vie de sa classe

Graphisme : maquette photoSme d'après DES SIGNES studio Muehr Desclouds 2015

FICHE RESSOURCES

LE MUSÉE DES CONSCRITS DE VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

OBJECTIFS

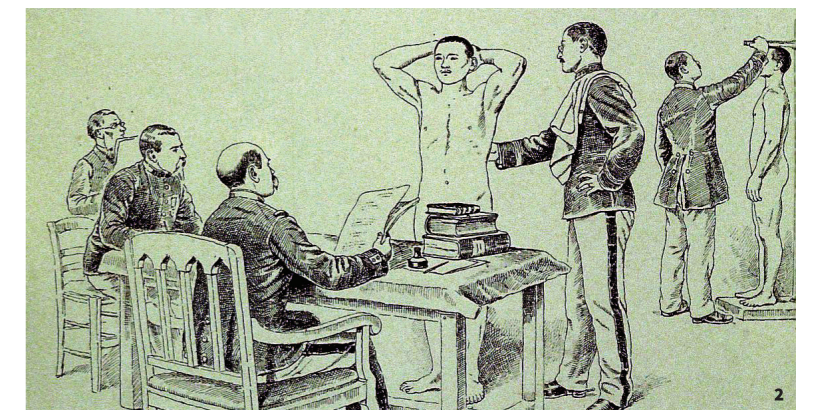
- Comprendre l'origine de la fête des conscrits et son évolution
- Connaître un patrimoine culturel immatériel, une tradition encore bien ancrée dans le territoire

L'ORIGINE MILITAIRE DE LA FÊTE DES CONSCRITS

Dans l'Ancien Régime, il existe une armée de métier où les soldats sont des professionnels. Durant la Révolution, l'armée française s'organise pour mener des guerres de conquêtes et pour contrer les menaces intérieures (soulèvements, désertions...) et extérieures (coalitions de pays européens). Pour faciliter une levée massive de soldats, la loi Jourdan instaure la conscription en 1798 : tous les hommes de 20 à 25 ans doivent être inscrits sur les registres de l'armée. Avec la loi Gouvion-Saint-Cyr de 1818 le recrutement militaire se fait désormais par volontariat et par tirage au sort.

Chaque maire recense les jeunes de 20 ans de sa commune. Ces derniers doivent se rendre au chef-lieu de canton, à une grande assemblée avec tous les conscrits des communes voisines. Dans un premier temps, une procédure de tirage au sort attribue un numéro à chaque conscrit. Puis dans l'ordre de leur numéro, les conscrits doivent passer devant le conseil de révision constitué de médecins et de fonctionnaires de l'armée qui vérifient les capacités physiques et mentales de chacun. Les hommes aptes doivent faire leur service militaire tandis que les autres sont exemptés. Le système permet aux plus fortunés de trouver un remplaçant contre de l'argent. Dès que l'armée a atteint son quota de recrues pour le canton, le conseil de révision se termine et les conscrits dotés des numéros plus élevés sont libérés de tout service.

C'est pour oublier la peur de cette épreuve que les conscrits ont commencé à se fêter dans presque toutes les villes de France. Cela marque aussi un moment crucial pour le jeune homme, un rite d'entrée dans l'âge adulte et l'obligation de servir son pays. En 1818, la durée du service est réglementée à six années pour les jeunes gens ayant tiré un mauvais numéro. À partir de 1872, tout remplacement est désormais interdit et la durée du service est abaissée à cinq ans pour la moitié de l'effectif, un an pour l'autre moitié.



LEXIQUE

- **Classe** : ensemble des personnes nées la même année. On parle de la classe 2020 pour ceux nés en 2000 (année des 20 ans) ou de manière plus générale, de la classe en 0. À Villefranche-sur-Saône, l'Amicale d'une classe est une association qui s'occupe de l'organisation de la fête, des activités de ses membres, dont la participation à la Vague.
- **Coalitions** : deux périodes, entre 1792 et 1802, pendant lesquelles plusieurs états européens s'allient contre la France pour contenir la Révolution.
- **Conscrits** : jeunes hommes de 20 ans inscrits sur le tableau de conscription pour être potentiellement enrôlés dans l'armée / personnes de la même année / personnes faisant partie de la même classe et adhérant à son association.
- **Recensement** : opération annuelle par laquelle le maire dresse la liste des jeunes hommes de la commune ayant atteint l'âge de faire leur service militaire.

QUELQUES CHIFFRES

- Nombre de conscrits à Villefranche-sur-Saône en 2020 : **312** dont **41** conscrits de **20** ans.
- Nombre de conscrits à Liergues (Portes des Pierres dorées) en 2020 : **117** dont **32** conscrits de **10** ans.

1. Représentation d'une séance de tirage au sort, un conscrit s'apprête à tirer un numéro, s.d.

2. Le conseil de révision, dessin d'Eugène Chaperon, s.d.

CONTACTS

Pays d'art et d'histoire du Beaujolais
Service Animation de l'architecture et du patrimoine
nferrand@villefranche.net / 04 74 60 39 53



Financé par



INFOS

RESSOURCES DU SERVICE

- Archives variées (sur support papier, photographiques, etc.) et ensemble d'objets conservés par le musée des conscrits.
- Fiche communale de Villefranche-sur-Saône faisant partie d'un ensemble de 54 fiches sur le Pays d'art et d'histoire conçues en lien avec 32 associations.
- Orcel Chrystèle, Ferrand Nathalie (dir.), *Focus, Le Pays d'art et d'histoire du Beaujolais*, 2020, 60 p.

RESSOURCES EN LIGNE

- ACTUALITÉS À VILLEFRANCHE
www.interclassegenerale-villefranche-69.org
- INVENTAIRE NATIONAL DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL
www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Patrimoine-culturel-immateriel/L-inventaire-national-du-PCI
- JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F871
- LA TRADITION DES CONSCRITS
www.villefranche.net/index.php/capitale-du-beaujolais/un-peu-dhistoire/48-la-tradition-conscrits.html
- LES CONSCRITS DANS L'AIN
<http://patrimoines.ain.fr/n/les-conscrits/n:485>
- L'HISTOIRE PAR L'IMAGE
Armée ; Hors-série « Révolution française » ; Album « La France en guerre » ; Guerre de 1870
<https://histoire-image.org>

BIBLIOGRAPHIE

- BOZON Michel, *Les conscrits*, Nancy, Bibliothèque Berger-Levrault, 1981, 156 p.
- BORTOLOTTI Chiara (dir.), *Le patrimoine culturel immatériel. Enjeux d'une nouvelle catégorie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture, 2011, 252 p.
- BRANCHE Philippe, PROST Jean, VERCHERE Julien, *Les conscrits de Villefranche, du Beaujolais et d'ailleurs*, Villefranche-sur-Saône, Editions du Poutan, 2012, 32 p.
- La charte des conscrits éditée par l'Interclasse générale de Villefranche-sur-Saône.
- PIGNARD Jean-Jacques, *Les conscrits de Villefranche-en-Beaujolais*, Décines, Editions de Trévoux, 1988, 143 p.

PROLONGEMENTS : 2 VISITES GUIDÉES À Villefranche-sur-Saône :

- Du Moyen Age à aujourd'hui
- Balade contemporaine (19^e-21^e siècles)

CRÉDITS PHOTOS

sauf mention contraire
© Ville de Villefranche-sur-Saône



5

1918
la fête commence à se détacher de l'aspect militaire

1913
le service militaire devient obligatoire pour tous les hommes pour une durée de 3 ans

1905
fin du tirage au sort remplacé par un service militaire de 2 ans sans dispense, ni exemption pour les personnes valides

1914-1918
PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

1950
fin des convocations par commune remplacée par des convocations individuelles. La fête décline ou disparaît presque partout en France

1939-1945
SECONDE GUERRE MONDIALE

1997
abolition du service militaire. Mise en place du service volontaire et de la journée défense et citoyenneté

TEMPS MODERNES

ÉPOQUE CONTEMPORAINE



La vague des conscrits, rue Nationale à Villefranche-sur-Saône, 2004

© Guy Claudey

1. Les conscrits à Villefranche-sur-Saône, s.d.
2. La fête des conscrits à Saint-Georges-de-Reneins, s.d.
3. Riboule : image colorée achetée en souvenir, portant le numéro de tirage au sort et la mention « Bon pour le service »
4. Enseigne en tôle peinte provenant d'un bureau de remplacements militaires, Max Devez, 1860, Musée Carnavalet © Roger Viollet, Paris, Cliché Andréani F100018
5. Cocarde : symbole de la République française composé des trois couleurs du drapeau français. Cet insigne souvent rond ou en ornement en rubans était porté sur la chapeau ou à la poitrine
6. Tambour : instrument de percussion populaire
7. Hache « Ville de Beaujeu » : symbole du courage et de la virilité du conscrit qui entre dans l'âge adulte

